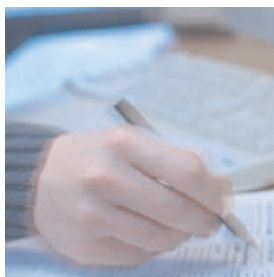


A

P

↻ Niveau de formation :
1er cycle (Bac+2)

↻ Scolarité : classique
et alternance



BTS Assurance

Qualités et aptitudes

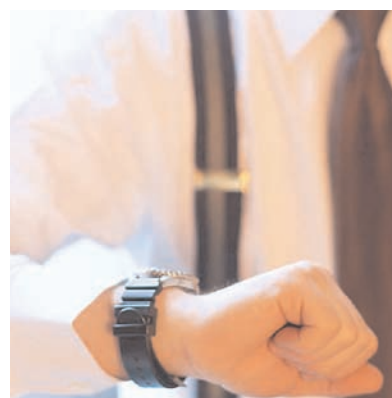
Sens des contacts et de la relation, esprit positif et constructif, disponibilité. Le métier de l'assurance : un autre pôle de la communication. Le BTS Assurance considéré comme le diplôme de base de la profession prépare les étudiants à la souscription de contrats (analyse des besoins, analyse des risques, détermination des conditions de souscription et de tarification, établissement du contrat), à leur gestion (règlement des sinistres, définition des responsabilités, évaluation de dommages, vérification de garanties) et à leur commercialisation (vente de produits).

Objectifs de la formation

Préparer des techniciens capables de s'intégrer à la dynamique européenne, ayant les connaissances théoriques et pratiques, d'ordre juridique et économique nécessaires pour traiter les questions d'assurance. Afin de provoquer une réelle immersion des étudiants en milieu professionnel, la formation est assurée par des enseignants exerçant par ailleurs des responsabilités en compagnie ou en cabinet. La formation réalise un équilibre de compétences entre le droit, les techniques d'assurance, la gestion (proximité du secteur bancaire) et enfin le commerce et la communication, puisqu'il s'agit d'un métier de contact.

Débouchés

Exercer des fonctions administratives, techniques ou commerciales en compagnie d'assurance, en agence d'assurance, en cabinet de courtage, ou dans les services de gestion de contrats d'assurance des entreprises industrielles ou commerciales. Bien que les Bac+2 puissent prétendre à une fonction de rédacteur de contrat, on observe qu'à ce niveau de formation les embauches correspondent principalement à des emplois commerciaux, particulièrement formateurs pour une première expérience.



Programme du BTS Assurance

- ↻ **Français.**
- ↻ **Langue vivante A** (B en option).
- ↻ **Economie générale et économie d'entreprise.**
- ↻ **Economie et organisation de l'assurance.**
- ↻ **Droit général et droit des assurances.**
- ↻ **Techniques d'assurance** (assurances de personnes, assurances de dommages : RC, construction, automobile, transports, incendie, divers).
- ↻ **Outils de gestion** (statistiques, probabilités, comptabilité, gestion financière, mathématiques financières).
- ↻ **Communication** (face à face et relations de groupe).
- ↻ **Techniques commerciales** (analyse du marché, techniques de négociation, suivi, fidélisation).
- ↻ **Travaux d'assurance** (application pratique des techniques d'assurance dans le cadre de la préparation à l'oral professionnel : conduite et présentation d'activités professionnelles).
- ↻ **Enseignement facultatif** : assurances transports.
- ↻ **Stages en entreprise** (10 semaines).

Poursuite des études

- ↻ **Filière Assurance** :
3^e année de spécialisation et préparation du Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Gestion du Patrimoine, Assurance, Banque (**DEESPAB**) et/ou le Bachelor Patrimoine, Assurances, Banque.
4^e et 5^e années : préparation du **MASTERE SPECIALISE**.
- ↻ **Autres filières** :
Se référer aux formations 2^e et 3^e cycles de l'Institut de Commerce et de Gestion (page 32 de cette plaquette).